

SERVICE PUBLIC
D'EXPLOITATION D'UNE USINE
DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau

Exercice 2015

Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales

SOMMAIRE

1.	ORGANISATION ADMINISTRATIVE	3
1	INDICATEURS TECHNIQUES	4
	<i>1.1 MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE S.E.L.L</i>	4
	1.2 POINT DE PRELEVEMENTS DE L'EAU BRUTE (EAU DESTINEE A ETRE TRAITEE).....	5
	1.3 QUALITE DE L'EAU BRUTE.....	5
	1.4 PRODUCTION ET TRAITEMENT.....	5
	1.5 DISTRIBUTION	6
	1.6 VOLUMES.....	6
	1.7 EVENEMENTS MAJEURS D'EXPLOITATION 2015	7
	1.8 REPARTITION DES ABONNES PAR COLLECTIVITE	8
2	INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	8
	2.1 PARAMETRES DE QUALITE DE L'EAU FOURNIE, ANALYSES ARS	8
	2.2 AUTOCONTROLE	8
	2.4 INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU P108.3.....	9
	2.5 INDICE DE RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION P104.3.....	9
	2.6 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES P105.3	9
	2.7 INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU P106.3.....	10
	2.8 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE P107.2.....	10
	2.9 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE P103.2B.....	10
3	INDICATEURS FINANCIERS DE L'EXPLOITANT.....	11
	3.1 COMPTE ADMINISTRATIF	11
	3.2 ETAT DE LA DETTE.....	11
	3.3 PERSONNEL	12
4	INDICATEURS FINANCIERS DU SYMPAE.....	12
	4.1 EVOLUTION DE LA TARIFICATION D'ACHAT D'EAU BRUTE.....	12
	4.2 RECETTES D'EXPLOITATION DU S. Y. M. P. A. E.	12
	4.3 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	12
	4.4 MONTANT DES AMORTISSEMENTS.....	14
	4.5 PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE.....	14
5	PROGRAMME DES TRAVAUX REALISES	14

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le Syndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau Potable, désigné SYMPAE, a pour objet la production d'eau potable pour ses collectivités adhérentes. Pour cela il s'est doté d'équipements nécessaires au traitement et à l'adduction d'eau jusqu'au point de distribution de chaque collectivité.

Les collectivités adhérentes au SYMPAE sont les suivantes :

Collectivités	Population totale au 01/01/2014	Population totale au 01/01/2015
▪ BAS-EN-BASSET	4 319	4 378
▪ BEAUZAC	2 819	2 813
▪ LES VILLETES	1 246	1 262
▪ MONISTROL-SUR-LOIRE	9 230	9 269
▪ SAINTE-SIGOLENE	6 080	6 107
▪ SIAEP HAUT-FOREZ	11 540	11 580
▪ AUREC-SUR-LOIRE	5 779	5 920
Population totale	41 013	41 329

Pour gérer ses ouvrages, le S.Y.M.P.A.E. a adhéré au Syndicat des Eaux Loire-Lignon, désigné S.E.L.L., le 15 décembre 2009, syndicat mixte fermé à la carte, qui a pour objets, d'une part, la gestion administrative et technique des équipements nécessaires à la production et à la distribution d'eau potable et d'autre part, le service public d'assainissement non collectif ou SPANC. En fonction du niveau du service souhaité, chacun des membres du S.E.L.L. transfère à ce dernier les compétences souhaitées par délibérations en application des statuts votés le 13/11/2011.

Le S.Y.M.P.A.E. a transféré au S.E.L.L. la production d'eau potable, qui consiste en :

- La gestion, entretien et exploitation des équipements, ouvrages divers et réseaux, nécessaires à la production d'eau potable de la ressource jusqu'au point de livraison des collectivités
- La surveillance permanente de la qualité de l'eau distribuée en application des normes en vigueur
- Le repérage et l'établissement des plans des divers ouvrages et réseaux
- L'entretien et la désinfection des réservoirs
- L'entretien des abords de la station de production d'eau potable et de ceux des réservoirs

Le S.Y.M.P.A.E. reste propriétaire de l'ensemble des ouvrages de production d'eau dont il a transféré la gestion au S.E.L.L.

Une convention fixe les modalités du financement de cette gestion.

Le S.E.L.L. détermine l'ensemble des charges d'exploitation des équipements et soumet en fin d'année au S.Y.M.P.A.E. le montant prévisionnel de l'année à venir.

Ces frais se répartissent en deux catégories :

- N°1 les frais liés à la production d'eau (l'électricité et les produits de traitements)
- N°2 les frais liés à l'exploitation des ouvrages :

-
- Les frais de fonctionnement régulier de la station de traitement (entretien, maintenance, traitement des boues),
 - Les frais de fonctionnement réguliers de la conduite d'interconnexion du Puits du Vert,
 - Les frais de fonctionnement réguliers des stations de pompage de Confolent et Pont de Lignon pour l'alimentation en secours du SYMPAE,
 - Les frais d'entretien et de maintenance des stations de pompage (La Borie pour Sainte Sigolène),
 - Les frais d'entretien des réseaux d'adduction d'eau,
 - Les frais de personnel et de transport,
 - Les frais généraux.

1 INDICATEURS TECHNIQUES

1.1 Moyens mis en œuvre par le S.E.L.L

Pour accomplir l'ensemble de ses missions, le S.E.L.L. s'est doté de services, bâtiments, équipements et personnels.

Le S.E.L.L. est à la disposition des usagers qui peuvent :

- Soit se présenter aux bureaux du Syndicat
19 route de Monistrol
43600 S^{te} SIGOLENE
- Soit lui téléphoner directement, au :
04-71-66-62-11
- Soit obtenir des renseignements par fax au :
04-71-66-18-68
ou mail : infos@sell43.fr

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00

site internet www.sell43.fr

Pour assurer ce service le Syndicat met à disposition des usagers :

1. Une équipe comprenant :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 technicien chimiste
- 6 personnes chargées de la gestion des abonnés, gestion des marchés, gestion du personnel, comptabilité et du secrétariat
- 2 dessinateurs
- 1 gestionnaire du stock
- 2 techniciens encadrant les fontainiers
- 2 électromécaniciens
- 1 personne chargée de l'entretien des ouvrages et de la réalisation de branchements d'eau
- 13 fontainiers chargés de la surveillance des ouvrages et réseaux et de la relève des compteurs

-
- ◆ dont 2 électromécaniciens
 - ◆ dont 1 agent chargé de la réalisation des branchements d'eau
-

Soit au total 29 personnes

2. Un service d'astreinte téléphonique (Tel : 04-71-66-62-11) et un service d'intervention, 7 jours sur 7 et 24h sur 24h.

Le personnel affecté à la gestion technique des équipements du SYMPAE est composé :

- 1 technicien chimiste responsable du fonctionnement de l'UTEP
- 2 électromécaniciens

1.2 Point de prélèvements de l'eau brute (eau destinée à être traitée)

L'eau brute est achetée à la ville de St Etienne dans le cadre d'une convention établie le 12 juin 2009 et provient du barrage de Lavalette, sur le cours du Lignon, pour lequel une procédure de périmètre de protection est en cours. Cette eau brute est acheminée à proximité de l'UTEP par la conduite forcée du Lignon. En cas d'indisponibilité de cette ressource, l'eau brute peut être prélevée dans la Loire au lieu-dit Confolent par une conduite de transfert.

1.3 Qualité de l'eau brute

Cette eau brute, d'origine superficielle et traversant des terrains granitiques, est faiblement minéralisée et légèrement acide (pH \cong 6.60). Elle présente un caractère agressif vis à vis du calcaire et corrosif vis à vis des métaux. Elle est conforme aux normes des eaux brutes, mais nécessite un traitement physique et chimique approprié.

La Turbidité (le trouble de l'eau) : l'eau brute est en générale faiblement chargée mais colorée par la présence de matières minérales et de colloïdes dans la retenue. Lors de fortes précipitations dans la région du point de prélèvement, la turbidité peut alors augmenter.

La température : elle fluctue de 4 à 16 °C et catalyse les réactions chimiques.

Les matières organiques : elles sont généralement présentes en faible proportion.

Les nitrates : ils sont présents en très faible concentration

1.4 Production et traitement

L'UTEP du SYMPAE, située au lieu-dit Les Chenanches à Monistrol, peut produire à son débit maximum : 700 m³/h, sous 20 heures de fonctionnement, soit 14 000 m³ d'eau potable par jour.

Filière de traitement

DEGRILLAGE

PREREMINERALISATION AVEC CHAUX ET GAZ CARBONIQUE

COAGULATION AU WAC HB

FLOCCULATION AU POLYMERE

INJECTION POSSIBLE DE CHARBON ACTIF EN GRAIN

FLOTTATION

INTER-REMINERALISATION AVEC DE LA CHAUX

INJECTION POSSIBLE DE PERMANGANATE DE POTASSIUM
FILTRATION SUR SABLE
DESINFECTION PAR UV
POST-REMINERALISATION PAR DE LA SOUDE
CHLORATION PAR EAU DE JAVEL

Liste et caractéristiques des ouvrages de stockage

Situés sur le site de La Borie :

Un réservoir d'eau brute de capacité de 800 m³

Deux réservoirs d'eau traitée de capacité de 800 m³ chacun

Une bâche d'eau traitée de capacité de 200 m³ au lieu-dit les Chenanches.

Le secours Loire est constitué de 2 unités.

La première est un exhaure (situé à Confolent) : une bâche de 30 m³ alimentée en permanence par la Loire avec deux pompes immergées qui refoulent l'eau brute vers la station de reprise.

La seconde est la station de reprise : une bâche de 150 m³ avec trois pompes de reprise qui refoulent l'eau brute vers le réservoir d'eau brute de la Borie.

Nature et quantité annuelle des consommations en réactifs

CO₂: 115 000 kg

Coagulant PAX XL7: 74 908 l

Soude: 36 800 l

Javel : 13 600 l

Chaux : 80 t

Polymère : 200 kg

Quantité annuelle de boues produites : 160 T

Date de nettoyage des réservoirs : Nettoyage en Mai 2015

Eau brute périodicité : 2 ans

Eau traitée périodicité : 1 an

1.5 Distribution

Nombre de compteurs généraux ou débitmètres par nature et diamètre

Débitmètres :

Diamètre 65 : 1

Diamètre 125 : 1

Diamètre 150 : 4

Diamètre 200 : 3

Diamètre 250 : 1

Diamètre 300 : 2

Diamètre 350 : 2

Age du parc compteurs : 2009

1.6 Volumes

Volume acheté : c'est le volume d'eau brute acheté à un service extérieur pour la production d'eau potable.

Volume produit : c'est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution.

	2011	2012	2013	2014	2015
Volume acheté	1 259 819 m ³	1 339 667 m ³	1 479 699 m ³	960 300 m ³	1 420 433 m ³
Volume Loire				406 988 m ³	
Total	1 259 819 m ³	1 339 667 m ³	1 479 699 m ³	1 367 288 m ³	1 420 433 m ³
Volume produit	1 234 648 m ³	1 266 034 m ³	1 278 484 m ³	1 145 949 m ³	1 363 402 m ³
% perte	-2.00%	-5.50%	-13.60%	-16.19%	-4.02%

Le volume Loire correspond au volume mis en distribution lors de l'intervention de la ville de Saint-Etienne sur le canal de Vendets du 5 mai au 5 juin 2014.

Volumes produits et livrés de la semaine de pointe des 5 dernières années avec les dates correspondantes: du 6 au 12 Juillet 2015

Besoin du jour de pointe : 5477 m³ le 29 août 2015

Tableau des volumes comptabilisés répartis par collectivité

Collectivités	2011	2012	2013	2014	2015	Var n/n-1
Monistrol-sur-Loire	803 483 m ³	860 205 m ³	890 565 m ³	616 027 m ³	736 379 m ³	19.5%
Ste Sigolène-Les Villettes	336 501 m ³	382 007 m ³	427 497 m ³	301 008 m ³	385 376 m ³	28.0%
Beauzac	5 534 m ³	2 812 m ³	30 449 m ³	3 263 m ³	22 194 m ³	580.2%
SIAEP	114 301 m ³	93 035 m ³	127 073 m ³	31 597 m ³	166 453 m ³	426.8%
Bas-en-Basset		1 608 m ³	4 115 m ³	8 406 m ³	53 000 m ³	530.5%
Volume achat	1 259 819 m ³	1 339 667 m ³	1 479 699 m ³	960 301 m ³	1 363 402 m ³	42.0%
Volume Loire						
Autres membres				144 115 m ³		
Aurec				29 181 m ³		
SES (vente)				75 340 m ³		
				TOTAL	1 208 937 m ³	

On observe une nette progression des volumes livrés via la conduite du Puits du Vert.

1.7 Evènements majeurs d'exploitation 2015

- ✓ Changement des toiles du Filtre Presse.
- ✓ Curage de la lagune en Octobre 2015, l'épandage des boues et des roseaux est prévu pour printemps 2016.
- ✓ Difficultés rencontrées : La référence qualité concernant le Carbone Organique Total n'est pas toujours respectée.
- ✓ Projet en cours : Etude d'une solution de sécurisation de la traversée Loire DN 500 par la réutilisation du fourreau béton Robinet posé en 1997.

Création d'une deuxième conduite pour alimenter la CFVA, avec d'un côté l'eau du SYMPAE et de l'autre, l'eau de l'Ance actuelle.

Création d'un bâtiment pour abriter les pompes d'eau de service, qui rendront l'usine complètement autonome.

1.8 Répartition des abonnés par collectivité

Collectivités	nb abonnés 2012	nb abonnés 2013	nb abonnés 2014	Struct	Var
MONISTROL S/LOIRE	4 462	4 140	4 504	23%	8,8%
SAINTE-SIGOLENE	2 861	2 847	2 900	16%	1,9%
LES VILLETES	621	591	642	3%	8,6%
BAS EN BASSET	2 421	2 455	2 466	14%	0,4%
BEAUZAC	1 548	1 570	1 558	9%	-0,8%
S.I.A.E.P. HAUT-FOREZ	6 322	6 330	6 453	35%	1,9%
	18 235	17 933	18 523		3,3%
AUREC		3 025	2 960		

Linéaire du réseau de desserte

Linéaire du réseau hors branchements en km	15,74
--	-------

2 INDICATEURS DE PERFORMANCE

2.1 Paramètres de qualité de l'eau fournie, analyses ARS

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (Code de la Santé Publique – article L 19).

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur la qualité organoleptique, la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux, les substances indésirables, les substances toxiques, les pesticides et produits apparentés et la qualité microbiologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le décret du 20 décembre 2001. Les prélèvements sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), Service Santé-Environnement.

Résultats d'analyses ARS

Limites de qualité

Production : sortie station			
Nbre analyses	Eau conforme	Eau non conforme	Observations
3	3	0	/

2.2 Autocontrôle

Sur l'eau brute (avant son traitement) :

Série d'analyses quotidiennes : température, pH, turbidité et conductivité

Série d'analyses hebdomadaires : TAC, ammonium, manganèse et fer, analyses qui peuvent être plus fréquentes en période d'été.

Sur l'eau traitée :

Analyses quotidiennes : température, pH, turbidité, conductivité, TAC, TH, ammonium, manganèse, chlore total, chlore libre et aluminium dissous.

Production : sortie station : références de qualité

BACTERIOLOGIE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 101.1
Coliformes totaux	3	3	100%
Spores	3	3	100%

PHYSICO-CHIMIQUE	Nombres	Conformes	Taux de conformité P 102.1
Turbidité (trouble de l'eau)	3	3	100%
pH	3	3	100%
Aluminium	3	3	100%
Conductivité	3	3	100%
Coloration	3	3	100%
COT	3	2	67%

2.4 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

100% arrêté inter préfectoral N°ARS/DT43/2011/111 du 11 août 2011 relatif à la protection des prises d'eau potable des barrages de la Lavalette et de la Chapelette déclarant d'utilité publique, au titre du Code de la Santé publique et au bénéfice de la ville de Saint Etienne, l'établissement des périmètres de protection des captages, ainsi que l'institution des servitudes afférentes.

2.5 Indice de rendement du réseau de distribution P104.3

P104.3 - Rendement du réseau de distribution	2015
(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)) x 100	
VP.059 - Volume produit	1 355 068 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)	
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)	
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	1 363 402 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	
VP.221 - Volume consommé sans comptage	
VP.220 - Volume de service	
Rendement > 100% en raison des incertitudes de lecture estimées à 1.5% sur chaque débitmètre →	100.62

2.6 Indice linéaire des volumes non comptés P105.3

P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés

(Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif)) / Linéaire de réseau hors branchements /365

Variables utilisées pour le calcul :

VP.059 - Volume produit	1 355 068 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)	
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)	
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	1 363 402 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements	15.74
	-1.45

2.7 Indice linéaire de pertes en réseau P106.3

P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau

[Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif) - Volume consommé sans comptage (facultatif) - Volume de service (facultatif)] / Linéaire de réseau hors branchements /365

Variables utilisées pour le calcul :

VP.059 - Volume produit	1 355 068 m3
VP.060 - Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)	
VP.061 - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)	
VP.063 - Volume comptabilisé domestique	1 363 402 m3
VP.201 - Volume comptabilisé non domestique	
VP.221 - Volume consommé sans comptage	
VP.220 - Volume de service	
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements	15.74
	Valeur = -1.45

2.8 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

P107.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements x 20

Variables utilisées pour le calcul :

VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements	
VP.140 - Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	
	Valeur = 0

2.9 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures (10 points)	10
VP.237 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	5
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide)	10
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (1 à 5 points sous conditions, voir aide)	4
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie ouvrage, précision cartographique)	

VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (0 à 15 points)	13
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux (10 points)	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée) (10 points)	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (10 points)	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 points)	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées (10 points)	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.) (10 points)	0
P 103.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Pts
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)	0
Total = <u>92/120</u>	

3 INDICATEURS FINANCIERS DE L'EXPLOITANT

3.1 *Compte administratif*

Le Syndicat des Eaux Loire-Lignon est un établissement public de coopération intercommunale tenu à l'obligation d'avoir un budget.

Ce budget, sous nomenclature comptable M14, est assujéti à la T.V.A.

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 se décompose comme suit :

Libellés	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	1 734 600,64 €	1 975 340,56 €	Excédent 240 739,92 €
Section d'Investissement	96 268,91 €	240 975,14 €	Excédent 144 706,23 €
	Résultat de clôture	Excédent	385 446,15 €

L'excédent de Fonctionnement reprend l'excédent du Compte Administratif de 2014 (185 736,54 €).

3.2 *Etat de la dette*

Dette en Capital au 31/12/2015

*	Caisse d'Epargne	100 363,03 €
*	Caisse Finan. Local	<u>129 594,14 €</u>
		229 957,17€

Montant des échéances

*	Caisse d'Epargne	16 228,63 €
*	Caisse Finan. Local	<u>20 546,22 €</u>
		36 774,85€

Pas d'extinction d'emprunt en 2015

3.3 Personnel

Nombre d'agents affectés au service et la masse salariale affectée à la convention en distinguant personnel directement ou exclusivement affectés à la convention et agents mutualisés sur plusieurs services.

2.5 agents affectés au service (chimiste et électromécaniciens).

0.5 agent affecté sur le réseau (parmi les fontainiers mutualisés avec le service de l'eau)

Masse salariale 2015 : 110 810,56 €

4 INDICATEURS FINANCIERS DU SYMPAE

4.1 Evolution de la tarification d'achat d'eau brute

		Origine conven. 07/09	Révisée 2nd 2014	Révisée 1 sem. 2015	Révisée 2nd 2015
part proportionnelle au volume livré V pour couvrir les charges d'exploitation des ouvrages d'adduction	R	0.0146 € HT/m ³	0.0168 € HT/m ³	0.0167 € HT/m ³	0.0165 € HT/m ³
protection de la ressources	F1	36.75 €/sem	42.23 €/sem	42.08 €/sem	41.49 € HT/m ³
gestion du barrage	F2	449.50 €/sem	516.48 €/sem	514.68 €/sem	507.49 € HT/m ³
limite du débit acheminé sur les ouvrages d'adduction par la Ville sur le droit d'eau du Syndicat	Qade	24.97 l/s			
limite du débit livré au syndicat par la ville sur le droit d'eau de la Ville dans le cadre de cette convention	Qlse	103.53 l/s			
location an compteur diam 150	F3	495.3	314.23 €	312.60 €	312.54 €
vol consommation 2010	V	1 300 000 m ³	547 260 m ³	685 363 m ³	735 070 m ³
redevance prélèvement AELB		0.034 €	0.0211 €	0.0222 €	0.0222 €
Protection de la ressource P=F1 x (Qade+Qlse)		9 444.75 €	5 426.56 €	5 407.28 €	5 331.47 €
Gestion du barrage = F2 x Qlse		93 073.47 €	53 471.17 €	53 284.82 €	52 540.44 €
Part proportionnelle = R x V		18 980.00 €	9 193.97 €	11 445.56 €	12 128.66 €
Redevance prélèvement AELB		44 200.00 €	11 547.19 €	15 215.06 €	16 318.55 €
Coût total HT		166 688.82 €	79 953.12 €	85 665.32 €	86 631.66 €
	Coût est. / m ³	0.1282 € HT/m ³	0.1461 € HT/m ³	0.1250 € HT/m ³	0.1179 € HT/m ³
Vol annuel			960 300 m ³		1 420 433 m ³
Coût annuel HT			161 099.83 €		172 296.98 €
Prix m ³			0.1678 € HT/m ³		0.1213 € HT/m ³

Les frais de gestion et de protection de la ressource (charges fixes) représentent environ 66% du coût d'achat. Une discussion est engagée avec la VSE pour réviser la convention d'achat de juin 2009 avec un débit maximum global limité à 100 l/s au lieu de 128.5 l/s.

4.2 Recettes d'exploitation du S.Y.M.P.A.E.

	2013	2014	2015	Variation
Vente d'eau brute aux membres	199 043.69 €	81 167.68 €	⁽¹⁾ 159 802.67 €	96.88%
Autres recettes	4 058.59 €	⁽²⁾ 105 626.68 €		-100.00%
Contributions des membres	650 846.00 €	678 889.00 €	689 302.00 €	1.53%
TOTAL	853 948.28 €	865 683.36 €	849 104.67 €	-1.92%

(1) Refacturation avec une régularisation de -11 k liée à la correction de la redevance de l'AELB

(2) vente d'eau au syndicat des eaux de la Semène du 5/5 au 5/6/14

4.3 Financement des investissements

Bilan financier des travaux engagés depuis 2008, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics pour financer ces travaux.

Dépenses d'équipement

2012	2013	2014	2015	Total 2008-2015
1 210 173 €	1 126 562 €	350 245 €	84 053 €	11 498 590 € (4)

Recettes réelles d'investissement

	2012	2013	2014	2014	Total
Subvention Agence de l'Eau	147 727 €	305 987 €		3 178 €	1 998 981 €
Subventions départements	296 630 €	487 818 €	118 657 €	129 792 €	3 245 828 €
Communes			134 674 €		134 674 €
Emprunts en euros					6 000 000 €
Avance rembt AELB	490 759 €	408 162 €	78 363 €	65 857 €	1 043 140 € (1)
Total	935 117 €	1 201 966 €	331 695 €	198 827 €	12 422 624 € (2)
					11 379 484 € (2-1) = (3)
					-119 107 € (3-4)

Le solde fait ressortir un excédent de financement de 119 k qui pourrait être consacré au remboursement par anticipation sans indemnité d'un prêt de 800 k sur index Euribor 1 M.

- Détail des dépenses d'investissement réalisées en 2015 :

Dépenses d'équipement	Liquidé
11 - JONCTION CONDUITE FORCEE LIGNON	566.67 €
2313 - Constructions	566.67 €
SAS ROCHE PIERRE ETS.	566.67 €
13 - PIQUAGE DE LA ROCHE	83 435.98 €
2313 - Constructions	83 435.98 €
DIVERS BE IE BUREAU D'ETUDES	2 130.70 €
SADE - C.G.T.H. ENTREPRISE	81 305.28 €
14 - BY PASS SECURISATION LOIRE	50.00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	50.00 €
PAIERIE DEPARTEMENTALE HAUTE-LOIRE	50.00 €
Total général	84 052.65 €

- Etat de la dette :

Exercice	Annuité	Intérêt	Capital	Capital restant dû au 01/01/n
2008	52 869 €	43 437 €	9 432 €	- €
2009	241 723 €	173 166 €	68 558 €	1 590 568 €
2010	360 496 €	255 157 €	105 339 €	5 922 010 €
2011	365 839 €	255 397 €	110 442 €	5 816 671 €
2012	362 148 €	246 354 €	115 795 €	5 706 229 €
2013	361 884 €	238 845 €	123 039 €	6 081 194 €
2014	393 409 €	233 397 €	160 013 €	6 252 610 €
2015	420 099 €	226 701 €	193 398 €	6 206 303 €
2016	435 383 €	225 894 €	209 488 €	6 157 125 €

Coût résiduel au 31/12/15 : 9 240 k€ jusqu'en 2039.

4.4 Montant des amortissements

Exercice	Amortissements	Valeur nette Comptable
2008	2 337 €	4 766 622 €
2009	2 337 €	8 127 809 €
2010	151 476 €	8 822 224 €
2011	224 370 €	8 713 158 €
2012	226 168 €	9 604 884 €
2013	231 841 €	10 503 543 €
2014	231 736 €	7 980 129 €
2015	289 249 €	9 988 934 €

L'actif s'est apprécié de 2 M d'€ en raison de l'intégration de l'infrastructure Secours Loire.

4.5 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

- Epanchage des boues produites par la station (à l'étude)
- Projet de fusion des SI de production et de distribution d'eau (à l'étude) loi Notre juillet 2015

5 PROGRAMME DES TRAVAUX REALISES

Travaux réalisés :

- Etude de sécurisation de la traversée de la Loire par by-pass sur la conduite Robinet (1997) existante.
- Curage de la lagune

Travaux à venir :

- Déplacement des pompes d'eau de service
- Renouvellement équipements informatiques (matériel et logiciel) de supervision de l'usine
- Constitution d'un stock de pièces réseau

-
- Travaux de sécurisation de la traversée de la Loire par by-pass sur la conduite Robinet (1997) existante.